

# TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de  
Hearn & Harrison, rue Notre-Dame,  
1440 et 1442.

Aujourd'hui Maximum 32  
Minimum 18  
Même date l'an dernier 32

# La Patrie

## PRONOSTICS POUR LES PROCHAINES

VINGT-QUATRE HEURES

Toronto, 19. — Vent de l'est,  
température froide. Mardi, temps  
plus doux; grésil ou pluie.

22<sup>e</sup> ANNEE -- No 226 -- HUIT PAGES

MONTREAL, LUNDI, 19 NOVEMBRE 1900

LE NUMERO: UN CENTIN

## Canadiens tués et blessés

Jeudi dernier au combat de Belfast

### Bataille à Edinburg. — Les Boers défait

Le général Botha établit un gouvernement à Roersindal

UNE REPUBLIQUE BOER.  
Pretoria, 19. — On annonce que le général Botha, commandant en chef des Boers, a formé une république libre à Roersindal, à l'ouest de Lydenburg. Des chariots font le service entre Roersindal et Middelburg, qui est à 75 milles de Pretoria. On dit que le général Botha a £150,000 liquides et qu'il paie ses Boers 5 shillings par jour. Les autorités anglaises croient que des semblables arrangements ont été faits dans d'autres centres boers et que les Boers continuent à résister parce qu'ils reçoivent cet argent.

#### LA CONCENTRATION.

Durban, 19. — Le "Natal Mercury" annonce que, parmi les mesures à être adoptées, dans le but de pacifier les Boers, se trouve le plan de concentration du maréchal Roberts. Lord Kitchener a décidé de prendre cette mesure par suite des difficultés que l'on a de s'occuper des Boers armés tandis que l'on est harassé par la population civile des petites villes.

#### L'ATTITUDE DU PORTUGAL.

Lisbonne, 19. — Les autorités portugaises ont donné l'ordre à M. Pott, consul général du Transvaal, de ne pas arborer les drapeaux de la république du Transvaal et de l'Etat libre d'Orange sur sa résidence, vu que le gouvernement du Portugal ne reconnaît plus leur existence comme Etats.

#### ESCAMOUCHEES

Londres, 19. — Le maréchal Roberts télégraphie au ministre de la guerre donnant des détails sur les escarmouches dans lesquelles trois hommes ont été tués et six autres blessés. L'annonce aussi qu'un commandant et deux hommes sont morts des blessures reçues à Bothaville le 6 novembre.

La "Westminster Gazette" a attaqué doublement hier, le gouvernement. Elle a publié une carte indiquant tous les endroits éparpillés dans le territoire sud-africain, où des combats ont eu lieu depuis le mois d'octobre et, en tire que la pacification finale est une tâche bien au-dessus des capacités de l'habileté militaire et que les hommes d'Etat devraient y contribuer.

#### LA RECEPTION DE KRUGER

Marseille, 19. — Voici l'appel adressé à la population de Marseille relativement à la réception de Kruger. "La section de Marseille du comité pour l'indépendance des Boers se propose d'organiser, en l'honneur du président Kruger, une réception digne de l'admirable vieillard met à disposition de la ville un caractère de vertu civiques, du dévouement et du courage que l'admirable vieillard met à défendre l'indépendance des républiques sud-africaines. Il importe au bon renom de la France et de notre chère cité marseillaise, sur laquelle le monde entier aura les yeux fixés à cette occasion que l'hospitalité offerte au vénérable président de la république du Transvaal, revête un caractère grandiose et digne et soit empreinte de la sympathie et de l'admiration qu'inspire à tous l'indomptable courage d'un peuple qui soutient, avec un espoir chaque jour plus sérieux d'arriver au succès définitif, une lutte suprême pour son indépendance. Nous sommes convaincus, l'accomplir que fera la population de Marseille à l'illustre représentant du vaillant peuple boer, aura la plus grande valeur aux yeux de notre hôte, car il sera comme le reflet de l'âme française, toujours éprise de justice et de liberté. C'est animé de ces sentiments que le comité fait appel à tous les citoyens."

M. G. B. Reeves est né le 23 octobre 1840 dans le comté de Surrey, en Angleterre. Il entra au service du Grand Tronc en 1860 comme commis dans le département du fret. Deux ans après il était nommé télégraphiste. L'année suivante il fut promu au grade d'expédition des trains. Depuis 1878 sa promotion a été très rapide. En 1875 il était nommé assistant général du fret. En 1893 il acceptait

la position de gérant du trafic du Chicago & Grand Tronc. M. Reeves demeura quelques années à Chicago puis revint à Montréal comme gérant.

## M. GEORGES B. REEVES

Succèdera à M. Charles Hays comme gérant-général du Grand-Tronc

Sir Charles Rivers-Wilson a annoncé officiellement samedi midi que M. Georges B. Reeves succéderait à M. Charles Hays comme gérant-général du Grand-Tronc. M. Reeves aura ses quartiers généraux ici. Il entrera en fonctions le 1er janvier prochain. Il avait démissionné le printemps dernier la position de gérant-général du trafic du Grand Tronc et depuis lors il habitait le sud de la Californie. Il est maintenant en route pour Montréal et arrivera ce soir à la gare Bonaventure. Il a été rencontré ce matin à Toronto par tous les principaux officiers du Grand Tronc. Dans les cordes des chemins de fer, l'on considère que le Grand Tronc vient de faire une heureuse acquisition.

M. G. B. Reeves est né le 23 octobre 1840 dans le comté de Surrey, en Angleterre. Il entra au service du Grand Tronc en 1860 comme commis dans le département du fret. Deux ans après il était nommé télégraphiste. L'année suivante il fut promu au grade d'expédition des trains. Depuis 1878 sa promotion a été très rapide. En 1875 il était nommé assistant général du fret. En 1893 il acceptait



M. GEORGES B. REEVES

#### AUX INVENTEURS

Vous fournirez beaucoup d'informations importantes dans le Guide des Inventeurs, publié par Marion & Marion.

#### VOL DE \$50

Un nommé Henri Castonguay, âgé de 18 ans, s'est avisé coupable d'avoir volé \$50 appartenant à M. Cousineau, le jour de crasse bien connu. Le magistrat Lafontaine prononcera la sentence plus tard.

## SENSATIONNELLE HISTOIRE

Emile Vasseur alias Edwards, matelot de son état, s'avoue coupable d'un meurtre qui aurait été commis il y a six ans à Howick

Sous prétexte qu'il est bourrelé de remords il se constitue prisonnier au poste central

Un matelot disant se nommer Emile Vasseur, s'est constitué prisonnier entre les mains de la police du poste central, samedi après-midi. Il a déclaré au Lieutenant Nagle, qui était à ce moment en charge du poste, qu'il avait assassiné un nommé James Elliott, à Howick, Québec, au mois d'août 1894. Il a présenté en même temps à l'officier une feuille de papier détachée d'un calepin et sur laquelle il avait écrit la confession suivante :

Au chef de police,  
Montréal.  
Monsieur.

Moi, Emile Vasseur, m'avoue, par la présente, coupable d'avoir tué James Elliott, à Howick, pendant le mois d'août 1894, et de plus, ayant été enfermé dans la prison de Montréal, en attendant mon procès, de m'être évadé.

De plus, je m'accuse d'avoir pris le nom de Charles Edwards, ancien camarade avec qui j'ai servi dans l'armée britannique, dans les Indes Occidentales, et d'avoir par ce moyen, escamoté des secours en diverses occasions de son frère, Frédéric Edwards, M.D., et Walter Vinmore Edwards, avocats, tous deux pratiquant en Angleterre. Je ne désire nullement échapper à la peine attachée à mes crimes.

(Signé) EMILE VASSEUR.

Montréal, 17 novembre 1900.

Quand l'officier eut terminé la lecture de cet étrange document, il demanda à l'individu s'il était sincère, s'il disait la vérité. L'homme a répondu simplement : "Je dis la vérité. Je sais ce à quoi je m'expose, mais je suis fatigué de garder ce secret, et je veux être fait prisonnier."

Vasseur fut aussitôt conduit au bureau des détectives, où il montra sa confession au chef de la sûreté. Celui-ci fit retirer l'homme sous la surveillance des détectives et, comme il se disait malade, fatigué et affaibli, M. Carpenter donna des ordres pour qu'on lui apportât de la nourriture.

L'allure et le langage du prisonnier confirment son assertion qu'il est matelot et qu'il a parcouru le monde. Il a dit aussi avoir une carrière assez agitée. Vasseur est légèrement voûté et marche à pas vacillants. Il mesure environ 5 pieds et 7 pouces de taille, et est âgé de 41 ans. Il porte un veston bien rapé et déchiré en plusieurs endroits. Ses yeux sont noirs et perçants et il porte une moustache noire peu épaisse.

Il raconte les détails de l'assassinat dont il se prétend l'auteur en termes clairs, précisant les dates, les noms et les lieux, sans hésitation aucune, et avec une grande exactitude. Il a été interrogé par deux ou trois personnes et ne s'est contredit sur aucun point.

Voici l'histoire qu'il a racontée à la police : "En août 1894, je travaillais comme employé de ferme dans une famille du nom d'Elliott, à Howick, Québec. J'y étais depuis en-

viron trois mois lorsque l'affaire eut lieu. C'était au mois d'août, et, comme la journée avait été très chaude et que la maison était fermée, je décidai de passer la nuit sous une remise, à quelque cent pieds de la maison.

"Je m'étais endormi lorsque, vers deux heures du matin, je fus réveillé par un bruit. Je vis Elliott qui était venu en voiture et se préparait à dételer son cheval. M'ayant aperçu étendu sur le plancher, il me demanda ce que je faisais là et pourquoi je n'allais pas me coucher dans la maison. Je ne répondis pas et feignis d'être endormi.

"Lorsqu'il se fut éloigné avec le cheval, le m'approchant de la voiture, je me levai et sortis de la remise, car j'étais sûr qu'il ne me verrait pas. Pendant que je cherchais, Elliott revint et me demanda ce que je faisais.

"Je ne répondis pas. "Il se mit en colère et sortit un revolver. Je bondis sur lui pour lui enlever son arme, et nous lutâmes jusqu'à ce que nous tombâmes tous les deux sur le plancher. Dans la lutte qui a suivi, un coup de revolver a été tiré et Elliott a été tué.

"Je m'enfuis aussitôt de Howick, et, après avoir erré dans les campagnes, je vins à Montréal, où je suis arrêté par un détective pour un petit vol, et envoyé en prison, après avoir subi mon procès devant le juge Dugas.

"Pendant que j'étais en prison, j'appris un jour que les jurés devaient venir visiter. Je saisis cette occasion et m'évadai en sortant avec eux, lorsqu'ils eurent terminé leur visite.

"Je me rendis dans le port et m'embarquai sur un navire qui allait à Trois-Rivières. Je réussis à m'échapper de l'embarcadere, et j'acceptai. A Trois-Rivières, je m'engageai sur la ferme d'un nommé Gauthier, et au mois d'avril 1895, je me rendis à Québec. Là, je partis comme matelot sur la barque norvégienne "Asia", capitaine Iversen, et me rendis à Greenock, en Ecosse. Je restai quelque temps en Angleterre et en Ecosse, sous le nom d'Edwards, et sous ce nom, j'extorquai de l'argent à la famille de mon camarade de l'armée des Indes.

"Il y a eu un an au mois de mars, je suis revenu à Montréal, et depuis, j'ai passé le temps à Toronto et là, je n'ai eu aucune occupation stable, et vendredi soir, je suis parti de Cornwall et suis arrivé ici samedi matin. Je suis allé voir le chef de la police et me suis constitué prisonnier."

A d'autres personnes, Vasseur a dit qu'il avait de la haine contre Elliott parce que celui-ci le traitait avec dureté.

Vasseur dit qu'il est né en France, qu'il a 41 ans. Il a quitté sa famille très jeune et s'est marié en 1883. Un an après, sa femme mourut, et il s'enfuit dans l'armée britannique et partit pour les Indes. Quand il fut licencié, il s'embarqua sur le paquebot St-Sebastien, capitaine Allos, et vint en Canada en 1894.

## UNE MAIN CRIMINELLE

A mis croit-on, le feu à l'école des Frères des Ecoles Chrétiennes, rue Lagachetière

Un incendie dont l'origine est un mystère, s'est déclaré hier après-midi vers 2 heures, à l'école des Frères des Ecoles Chrétiennes, No 662 rue Lagachetière.

L'endroit où le feu a été aperçu pour la première fois, est connu sous le nom de l'Académie St-Patrice. Il y a deux écoles, l'Académie St-Laurent, située rue Vitré, pour les élèves de langue française, et l'Académie St-Patrice, rue Lagachetière, pour les élèves parlant l'anglais.

Ce qui fait croire que le feu est l'œuvre d'un incendiaire, c'est que quelques instants après que les flammes eurent été aperçues à l'Académie St-Patrice, un autre incendie éclata dans un hangar appartenant à l'école St-Laurent, située à environ 40 verges des élèves parlant l'anglais.

A l'heure où le feu s'est déclaré à l'Académie St-Patrice, il n'y avait personne dans l'étage incendié, car les professeurs et leurs élèves, étaient aux exercices de catéchisme à l'église St-Patrice, rue St-Alexandre. Quant aux élèves de l'école St-Laurent, ils étaient eux aussi aux exercices de catéchisme à leur école respective, sur la rue Vitré. L'enseigne de la rue Côté.

Le feu a été aperçu par deux élèves qui avaient demandé la permission de s'absenter. Une alarme générale fut immédiatement sonnée et les pompiers sous le commandement du sous-chef Dubois, se rendirent à l'œuvre. Les travaux sont prompt et énergique. Les flammes de ce bâtiment, et les dommages sont relativement peu considérables. Ces dommages sont couverts par des assurances et sont estimés à \$5,000.

On croit que cet incendie a été allumé.

## Tuan et Chwang en prison

Ils y resteront jusqu'à leur mort

Les généraux Ma, Fang et Yu se proposent d'attaquer les alliés avec 23,000 hommes

UN BOXEUR ENRAGE

Londres, 19. — La Grande-Bretagne a formellement protesté contre le transfert de Yu Chang, un Boxeur enragé, du gouvernement de la province de Honan dans celui de la province de Wouchang. Chang Chi Tung, viceroi de Wouchang et un des plénipotentiaires de la paix, s'est par suite joint à Li Hung Chang et au prince Ching, dans une requête adressée au trône, pour protester contre sa nomination. Il est plus que probable qu'il ne sera pas autorisé à occuper les fonctions de son nouveau poste.

Il est guère probable pour le moment que la cour se déplace à Canton, dans la province de Szechouan.

Hong Kong, 19. — Les fonctionnaires chinois annoncent qu'une certaine puissance a demandé la permission de placer des troupes sur une colline dominant Canton. Aucune autorité étrangère ne confirme cette assertion, mais à Canton on continue à redouter les desseins des Français sur la ville.

#### PREMIER VERSIEMENT

Canton, 19. — Le consul américain à Canton a été informé que les autorités chinoises ont donné ordre de payer \$10,000 comme premier versement en règlement des réclamations anglaises. Tous les consuls réclament des indemnités pour les missions détruites. Un agent spécial a été nommé dans chaque district pour évaluer les dommages causés. Les Chinois ne rendent apparemment compte que le règlement des réclamations est le seul moyen d'éloigner de Canton, les canonniers étrangers.

#### TUAN ET CHWANG

Paris, 19. — On a reçu la dépêche suivante datée du 17 : "M. Pichon a rendu visite à Li Hung Chang qui lui a remis des décrets impériaux dégradant les princes Tuan et Chwang et ordonnant qu'ils soient emprisonnés à Moukden jusqu'au moment de leur mort."

Les décrets disent que le prince Ying a déjà été dégradé et emprisonné, que le duc Lan et Ying Nien, président des censeurs, et autres, ont été dégradés et que Yu Hsien a été exilé.

"Un autre décret dit qu'il est impossible d'arrêter le général Tung Fu Hsiang pour le moment, parce qu'il est en possession des troupes, mais qu'il sera puni plus tard."

#### LA NOTE PRELIMINAIRE

Pékin, 17. — La note préliminaire n'a pas encore été présentée. Elle n'est pas complète. On s'attend donc à un nouveau délai.

Londres, 19. — Une dépêche de Pékin au "Times", datée du 15, dit : "Les ministres étrangers ont ouvert la discussion relative à la peine de mort pour les princes et autres hauts fonctionnaires. Il est évident qu'ils faiblissent, car ils parlent maintenant du châtiment le plus sévère de la loi chinoise, oubliant que les princes sont au-dessus de la loi commune, en Chine."

#### CONTRE LES ALLIES

Shanghai, 17. — On rapporte que le général Ma, avec 10,000 hommes; le général Tang, avec 8,000, et le général Yu, avec 5,000, se dirigent vers les frontières de la province du Tchi-Li pour empêcher les alliés de s'avancer à l'ouest.

On dit que Li Hung Chang et les vicerois du Yang-Tsé ont garanti sa sauvegarde à l'impératrice-douairière si elle retourne à Pékin, mais elle croit qu'ils sont ligés avec les alliés pour la capturer.

Les troupes françaises qui ont été au secours des prêtres catholiques assiégés à Vhen-Tung, province de Tchi-Li, ont réussi dans leur entreprise.

Le tsaï Sheng nie que le prince

#### CHEMIN DE FER DETRUIT

St-Petersbourg, 19. — Des dépêches de Vladivostok disent que les Chinois ont détruit trois cents verstes de la section sud du chemin de fer de la Mandchourie. Toutes les stations ont été incendiées et une grande quantité de matériel roulant a été détruite. Les dommages sont évalués à dix millions de roubles.

#### LA FAMILLE IMPERIALE

Shanghai, 19. — Le gouverneur général de la province de Sze Chuen a reçu l'ordre de rejoindre la cour. Les fonctionnaires provinciaux en sont très émus, car ils croient que la famille impériale est en route pour Sze Chuen.

#### LES AGAPES ANNUELLES

Des marchands de nouveautés de la cité de Montréal

## FEU J. BTE-BELANGER

Funérailles imposantes du candidat conservateur aux dernières élections de Bonaventure, enlevé si prématurément par la pneumonie

M. Charles Marcell, député de Bonaventure, est de retour de New-Carlisle, où ont eu lieu samedi matin, les funérailles de feu J. B. Belanger, avocat et candidat conservateur durant la dernière élection, décédé à la suite d'une affection pulmonaire contractée durant la campagne. Tous les principaux citoyens du comté, le juge de Billy, le barreau, les maires et autres notables en tête ont pris part à la funèbre cérémonie.

Le cercueil a été porté de la résidence mortuaire jusqu'à l'église, distants d'un quart de mille, il était recouvert de fleurs, sinères tributs d'estime et de reconnaissance à la mémoire du regretté disparu. L'on remarquait entre autres une superbe couronne de

#### CHEVAL EMBALLE

Un cheval appartenant à un laitier de la Louis-Rivière, nommé Hall, a pris le mors aux dents, hier, pendant que son propriétaire était entré dans une maison pour servir un client.

Il a été arrêté au coin des rues Gain et Craig, par le constable Morin, du poste No 2, aidé de l'un des gardes de la prison.

Dans sa course furieuse, l'animal a mis en nettes la voiture à laquelle il était attaché et renversé sur le lait qu'elle portait.

#### LE GRAND TRONC

Les recettes de la Compagnie du Grand Tronc du 8 au 14 novembre 1900 ont été de \$150,751.

## M. C. MARCIL, M.P.

Ses confrères de Montréal lui offriront un banquet

Les journalistes de Montréal sont convoqués en assemblée extraordinaire pour demain à 4.30 p.m., dans la bibliothèque du "Witness" pour faire le choix d'un comité qui sera chargé d'organiser un banquet des membres de la presse pour commémorer le souvenir de la victoire remportée dans Bonaventure par M. Charles Marcell, un vétéran dans le monde des reporters.

#### CHEVAL EMBALLE

Un cheval appartenant à un laitier de la Louis-Rivière, nommé Hall, a pris le mors aux dents, hier, pendant que son propriétaire était entré dans une maison pour servir un client.

#### AU MANITOBA

L'acte de prohibition sera itaque

Winnipeg, 19. — Il a été décidé de porter le 26 courant, devant la cour du Banc de la Reine, afin que celle-ci se prononce sur sa constitutionnalité, l'acte de prohibition du Manitoba. On croit que la cause durera plusieurs jours. M. W. E. Perdue représentera la Cie de la Baie d'Hudson, M. F. H. Phippen l'Association des porteurs de licences, et M. J. A. M. Atkins, le gouvernement du Manitoba. Le gouvernement fédéral sera probablement représenté aussi. On n'a pas encore fait connaître quelle partie de l'acte doit être discutée.

#### LE GRAND TRONC

Les recettes de la Compagnie du Grand Tronc du 8 au 14 novembre 1900 ont été de \$150,751.

En 1899, elles s'élevaient pour la même période à \$127,191.

Soit une diminution de \$23,560.

Les recettes de la Compagnie du Grand Tronc ne figurent pas dans cet état.











15

**VIN S MICHEL**

Rend la Beauté et la  
Force aux Jeunes Filles  
les plus pâles et les plus

Pris trois fois par jour le VIN ST-MICHEL. guérit de pâleur, de faiblesse un sang pur, riche et chaud dans les veines.

cheur, le regard éveillé,  
erte. Il donne à la femme  
et qui captive.

Agents pour l'Amérique du Nord.  
ETATS-UNIS:  
WALTER CARON,  
109 BLUE ISLAND AVE., CHICAGO ILL.

Ministère des Chemins de Fer et Ca  
**CANAUX DE QUEBEC**  
aux de Chambly, St-Urs, La  
Beauharnois, Ste-Anne, Carillon  
Gravelle  
des soumissions cachetées, adressées

matériaux seront reçus par le service jusqu'à midi, le 1er jour de décembre 1990, pour la fourniture du budget. Bois de service, fer battu, en gaine, ferroumiers, outils, ciment, charbon, etc., etc., nécessaires aux canaux ci-dessus nommés pour le 1<sup>er</sup> janvier 1991.

Aucune soumission reçue après la date mentionnée ne sera considérée. On peut obtenir des blancs de soumission au Bureau du Jugeant sur site, Montréal, ou des Surintendants locaux, le 20 courant.

La soumission sera présentée à la

matériaux seront reçus par le service jusqu'à midi, le 1er jour de décembre 1990, pour la fourniture du budget. Bois de service, fer battu, en gaine, ferroumiers, outils, ciment, charbon, etc., etc., nécessaires aux canaux ci-dessus nommés pour le 1er janvier 1991.

Aucune soumission reçue après la date mentionnée ne sera considérée. On peut obtenir des blancs de soumission au Bureau du Jugeant sur site, Montréal, ou des Surintendants locaux, le 20 courant.

La soumission sera envoyée à son

plus basse ni aucune des sources.  
par ordre.

**ERNEST MARCEAU,**  
Ingénieur Scrutant  
reau de l'ingénieur surintendant.  
1709 rue Notre-Dame,  
6-5. H-2. Montréal.  
Province de Québec, District de M  
la Publie est par les registres

le sougignol, Victor Normandin, est pratiquant en la Cité de Montréal. Il convoque une assemblée des créanciers et des intéressés dans le but de la succession vacante de Joseph Barolet, entrepreneur de la C

Condamnation et à procéder à la  
 l'attribution des immeubles dépendant  
 la dite succession. Cette assemblée  
 Conseil de Famille se tiendra à  
 au numéro quatre - vingt (4)  
 la rue St-Gabriel, à Montréal, vers  
 la vingt - troisième jour du mois  
 d'octobre courant à dix heures de  
 l'après-midi, à laquelle assemblée vous  
 êtes convoqués.  
 Montréal, 19 Novembre 1900.  
 V. NORMANDIN, Notaire.

ATRIE."

# ONCES

**A VENDRE**  
VENDRE, un assortiment complet  
sleighs (brelots), à vendre à  
l'ère au No 127 rue Guy. 22

VENDRE. — Un bel orgue des  
lres fabricants Alexander & S  
Bargain special à adresser  
au de B...

**A VENDRE**

**PIVERS**

ORAGE. — Bon storage pour vos  
à bon marché. S'adresser au  
Maisonnette ou à T. Trude  
saler, No 132 rue Visitation, 2  
Est, 1364. 224

VRES. — On demande à acheter  
livres. Les plus hauts prix pa  
des ouvrages propres et compl  
resser à D. Waters, 494 rue  
ues. 224

NE TROUVERA une bonne chan

**A LOUER**

de magnifiques logements (flats)  
soigneusement peints et tapissés, 1094  
rue St-Denis, près rue Marie-Anne.  
Autre logement (deux étages) :  
rue Hôtel de Ville, près Lagauche  
soigneusement peint et tapissé.

CREDIT FONCIER, F. C.  
30 rue St-Jacques

e Dr. Pelletier est d  
nagé du No. 56  
Laurent au No.  
e Dorchester, coin d  
rue St-Philippe.

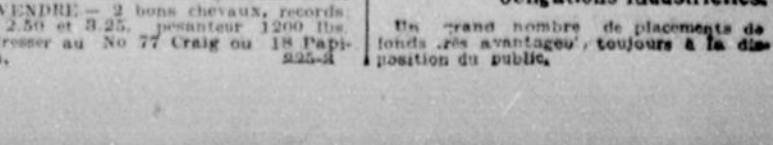
**Wilson - Smit**  
Courtier en placement de fonds  
RUE SAINT-JACQUE

rations du gouvernement,  
 Obligations municipales,  
 Obligations industrielles  
 grand nombre de placements et  
 de placements, etc.

Arthur L. Whitney, de la ville de San Francisco, Cal. E. U. A., le propriétaire d'un brevet d'invention Canadien No 62-21 comprenant des améliorations dans les boîtes pour la saumure, est prêt à accorder des licences pour l'usage de la dite invention brevetée ou autrement en disposant.

Les demandes devront être faites à  
OWEN N. EVANS,  
collecteur de brevets d'invention et expert  
Temple Building, Montréal, 226-3

3-5-7-10-12-14-17 et 19 Nov.



1991

# LE MONUMENT BOURGET NOUVELLES DE QUEBEC

M. Emile Doucet—La glace et la neige au Lac St-Jean—59<sup>e</sup> anniversaire de Sir Wilfrid Laurier.